



# Communiqué de presse

02 août 2021

*Le brame du cerf marque la saison des amours. Les cerfs tentent alors de s'intimider et chacun veut devenir un « mâle dominant » au sein d'une harde de biches, c'est-à-dire d'un groupe composé des femelles et de leurs faons.*

*Une fois en place, le mâle dominant doit défendre sa suprématie que d'autres cerfs viennent lui contester, pour « couvrir » les biches. Aux provocations sonores succèdent parfois des combats impressionnants durant lesquels les bois des animaux s'entrechoquent.*

## QUELQUES CONSEILS POUR ECOUTER LE BRAME



Pour ne pas troubler le déroulement du brame :

- ne pas s'écarter des chemins forestiers autorisés ;
- ne pas rechercher le contact avec les cerfs, ils peuvent se montrer agressifs ;
- ne pas emmener de chiens, même tenus en laisse ;
- ne pas utiliser de sources lumineuses pour l'observation (l'usage de lampes torches, phares de voitures... est interdit) ;
- faire le moins de bruit possible (portières de voitures, vêtements faisant du bruit...).

## FORÊT DE MORMAL : DES MESURES POUR PRESERVER LE BRAME DU CERF

**Le brame du cerf suscite un réel engouement de la part de la population locale et des visiteurs. Afin de garantir la quiétude de l'espèce et permettre une observation en toute sécurité, l'Office national des forêts et la mairie de Locquignol mettent en place deux mesures à titre expérimental.**

Seule forêt du Nord à accueillir une population de biches et de cerfs, la forêt de Mormal a enregistré une très nette augmentation du nombre de visiteurs ces dernières années pendant la période du brame entre la mi-septembre et la mi-octobre. Cette fréquentation accrue occasionne des dérangements importants pour les animaux pendant cette période, sensible, de reproduction.

Une réunion avec la mairie de Locquignol, la Communauté de communes du Pays de Mormal, l'Office de tourisme, les adjudicataires des lots de chasse, l'association Objectif Mormal et l'Office national des forêts a permis de proposer deux solutions afin de réduire les nuisances.

### Une réglementation de la circulation

Afin d'éviter les bruits et les lumières, ainsi que les stationnements anarchiques et dangereux et les risques de collision, les routes forestières d'Hecq et de Landrecies seront interdites à la circulation de 20h à 6h du matin du vendredi 10/09 au dimanche 10/10. Des panneaux d'information seront mis en place et les barrières seront fermées pendant ces horaires.

L'accès au parking de l'Arboretum reste possible depuis la route forestière de Preux-aux-Bois.

### Une proposition de visites guidées gratuites

Les techniciens forestiers et les bénévoles de l'association Objectif Mormal se relaieront du 17 septembre au 2 octobre pour proposer des soirées d'écoute de brame gratuites, sur inscription, qui permettront de partir à la rencontre du plus grand cervidé de la forêt, de comprendre ses moeurs et d'expliquer de manière pédagogique les bons comportements à adopter lors de l'écoute.

.../...



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Office National des Forêts**

# Communiqué de presse

02 août 2021

## **OFFICE DE TOURISME**

Tél. +33 (0)3 27 20 54 70

[infotourisme@cc-paysdemormal.fr/](mailto:infotourisme@cc-paysdemormal.fr)

[www.tourisme-paysdemormal.fr](http://www.tourisme-paysdemormal.fr)

## **ASSOCIATION OBJECTIF MORMAL**

Antoine Lécuyer

06 08 75 95 08

Les dates des visites et les modalités d'inscription seront précisées d'ici fin août et feront l'objet d'un autre communiqué.

Ces propositions, qui ont pour but de préserver la quiétude des cerfs de Mormal pendant cette période de reproduction, sont faites à titre expérimental.

La concertation en cours sur la forêt de Mormal permettra de les affiner.